**Appel d’offres – Cahier des charges**

**Conception d’un outil « d’e-diagnostic Plan de développement des compétences » à destination des TPE et PME**

*Publication*

***Le 7 septembre 2021***

*Proposition à retourner impérativement pour*

***Le 29 septembre 2021 à 12:00***

*Sous la forme d’un exemplaire,*

*par courrier électronique à UNIFORMATION à l’adresse suivante :*

**A l’attention de Madame Catherine JEUILLY**

enquetes@uniformation.fr

**CONTEXTE**

Cette action s’inscrit dans le cadre de la mission de l’OPCO d’assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant :

* d’améliorer l’information et l’accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle ;
* d’accompagner ces entreprises dans l’analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d’activité.

Uniformation a pu développer en plusieurs années une offre d’accompagnement RH composée de plusieurs pré-diagnostics élaborés par les conseillers emploi formation et des prestations d’appuis conseil RH autour de :

* Les enjeux et besoins d’accompagnement RH des structures, notamment des moins de 50 salariés
* L’élaboration du Plan de développement des compétences
* La mise en place de parcours AFEST
* La GPEC
* L’alternance
* L’identification de la maturité numérique des entreprises et de leurs besoins

Pour plus d’information sur notre accompagnement RH : <https://www.uniformation.fr/entreprise/services-et-conseils>

**Les enjeux de l’e-diagnostic Plan de développement des compétences**

Il s’agit d’aider les entreprises, notamment les moins de 50 salariés, au travers d’un « e-diagnostic » transverse reprenant les bases des outils déjà développés par l’OPCO, à mieux caractériser leurs besoins et pouvoir être orientées vers un accompagnement plus ciblé.

Sous format dématérialisé, cet e-diagnostic permettra aux entreprises d’évaluer rapidement leur niveau de maturité RH, emploi et formation, afin de les aider à se questionner dans le cadre de l’élaboration de leur Plan de développement des compétences, selon les paramètres suivants : enjeux, défis et stratégie de l’entreprise, organisation interne et enjeux RH, management, recrutement et intégration, existence d’une GPEC/GEPP, pratiques de formation, maturité numérique, etc.

Le résultat de cet e-diagnostic permettra ainsi aux entreprises de se positionner, de faire le point sur sa situation, réaliser une analyse des forces, faiblesses, difficultés, atouts, d’avoir une vue d’ensemble des actions à mener, de savoir dans quels domaines elles doivent progresser, de définir des priorités et donc comment orienter leur Plan de développement des compétences annuel.

Il s’agit donc par cet appel à projet de pouvoir préfigurer le format, les étapes et le contenu d’un outil de diagnostic accessible en ligne permettant pour l’entreprise de situer son besoin, et pour les conseillers emploi formation de les recontacter à partir des résultats de leur e-diagnostic pour un accompagnement plus ciblé.

**OBjET DE L’APPEL A Projet**

Le présent cahier des charges a pour objet de préciser les finalités, contenus et modalités de réalisation de la prestation.

Le prestataire devra prendre en compte dans sa réponse l’ensemble des objectifs du projet et proposer une méthodologie et des livrables adaptés.

**MESURER LE DEGRE DE MATURITE DES ENTREPRISES SUR LA QUESTION RH ET PLUS SPECIFIQUEMENT SUR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

Ainsi, le prestataire sélectionné aura en charge :

* La réalisation d’un état des lieux des outils RH existants dans le secteur de l’ESS et des branches professionnelles couvertes par l’OPCO,
* Un recensement et la qualification des connaissances, pratiques et besoins RH via des entretiens individuels menés auprès de conseiller.ère.s emploi-formation des délégations et de panels d’ adhérents de l’OPCO,
* La réalisation d’un parcours éditorial permettant de mesurer la connaissance et les besoins RH, en sorte, une solution d’autodiagnostic facile d’appropriation avec un temps d’exécution pour l’internaute de moins de 15min.

La cible principale concerne les entreprises de moins de 50 salariés.

Les développements web ne sont pas à inclure et seront réalisés par Uniformation suite à la prestation.

**Méthodologie**

Il appartient au prestataire de proposer une méthodologie précise, assortie d’un calendrier permettant la réalisation de la mission.

Le Comité de Pilotage de l’OPCO sera attentif aux points de méthodologie suivants :

* Capitalisation à partir des travaux et des exemples d’outils qui seront fournis au prestataire (diagnostics existants, baromètres emploi-formation…), et à partir d’un benchmark comparatif auprès d’autres branches professionnelles ou OPCO, pour en définir les articulations avec l’outil d’e-diagnostic à mettre en œuvre,
* Conception d’un parcours éditorial cohérent et pédagogique avec la cible des TPE-PME,
* Préconisations : proposition de pistes d’actions sur la diffusion et le déploiement de l’outil, identification d’évolutions potentielles futures de l’outil.

**Documents fournis au prestataire**

L’OPCO mettra à disposition du prestataire l’ensemble des informations qui pourront lui être utiles pour mener à bien sa mission (études, outils existants, contacts à interviewer, etc.).

La liste des documents et informations pouvant être mis à disposition sera établie lors de la réunion de cadrage de la mission (pré-diagnostics et diagnostics réalisés dans le cadre des prestations suivantes : Zoom RH/AFEST/alternance).

L’OPCO a d’ores et déjà identifié des offres et outils d’e-diagnostic\* orientés RH initiés pour d’autres secteurs :

<http://autodiagnostic-rse.afdas.com/>

<https://www.opcomobilites.fr/entreprise/anticiper-mes-besoins-en-emploi-et-competences-1>

[Matur'RH (maturrh.org)](https://www.maturrh.org/)

<https://www.opco-sante.fr/form/autodiagnostique>

\*Liste non exhaustive

Les outils existants sont nombreux et connus, il s’agit d’en concevoir un adapté aux spécificités de la Cohésion sociale.

**LIVRABLES ATTENDUS**

Les livrables attendus sont :

* **Un rapport** incluant :
* l’analyse comparative des spécificités ou complémentarités des outils recensés,
* l’analyse des connaissances, pratiques et besoins RH réalisée, avec la méthodologie retenue pour la conception de l’outil de l’e-diagnostic,
* les préconisations et propositions de pistes d’actions sur la diffusion et le déploiement de l’outil et de futurs compléments à y apporter,
* **Proposition d’un parcours éditorial** avec une grille de questionnements permettant aux entreprises de mesurer leur maturité en matière RH**.**
* Une **synthèse de présentation** de l’outil d’e-diagnostic (format communicant type recto verso).

Les rapports incluront notamment tous les documents nécessaires à l’argumentation développée par le prestataire et à la bonne compréhension des livrables.

Une clause relative à la propriété intellectuelle des résultats et des livrables sera intégrée dans le contrat de prestation. L’outil appartiendra à l’OPCO auquel est cédé les droits de propriétés intellectuelles destinés à une exploitation ultérieure de l’outil.

**Modalités de restitution des livrables**

Chacune des phases du projet fera l’objet d’une restitution intermédiaire et d’une présentation orale par le prestataire aux membres du Comité de Pilotage.

Les livrables devront être transmis en format électronique au moins 7 jours ouvrés avant la date des réunions au chef de projet qui les transmettra aux membres du Comité de Pilotage.

Après chaque présentation, le Comité de Pilotage se réserve un délai de 15 jours ouvrés pour validation finale de la phase et de ses conclusions.

**Délais de réalisation**

La durée de la mission est estimée à 3 mois avec un démarrage des travaux en octobre 2021. Le prestataire précisera le planning de réalisation de la prestation par phases.

Un comité de pilotage de lancement et un comité final de validation des travaux encadreront la prestation. Des restitutions intermédiaires pourront avoir lieu afin de présenter l’avancée des travaux et de procéder aux éventuels ajustements nécessaires.

Le diagnostic devra être livré au plus 15 janvier 2022.

**Contenu de la réponse**

La réponse sera restituée en deux notes distinctes et devra respecter la logique de présentation décrite ci-dessous :

1. **Une offre technique détaillée,** présentant la proposition d’intervention du prestataire pour chaque phase du projet
2. **Une proposition financière**, présentant le budget prévisionnel par phase.

Le prestataire fournira les coordonnées de la personne en charge du projet en mesure de répondre aux questions relatives à son offre.

**1- L’offre technique**

L'offre technique doit comporter impérativement :

**Chapitre 1 : Profil général du prestataire**

* La raison sociale
* Le SIRET
* L’effectif global de la structure
* Les secteurs d’intervention et/ou domaines d’activité
* Les autres prestations proposées.

**Chapitre 2 : Contexte et objectifs généraux de la prestation**

Chaque prestataire reformule sa propre vision des enjeux et du contexte. Il doit être en mesure de clarifier certains points ou de suggérer des compléments.

**Chapitre 3 : Déroulement de la prestation**

Chaque prestataire décrit la nature de la prestation à réaliser afin d’en délimiter le contenu précis (démarche) et en déduit le volume de travail qui lui est nécessaire (conception, préparation, réalisation…). Le document remis précise le découpage de la prestation et la démarche prévue pour atteindre les résultats à produire.

L’offre devra également comporter :

* une proposition succincte du parcours éditorial web envisagé pour l’e-diagnostic et de l’expérience utilisateur attendue
* des précisions sur les méthodologies proposées au regard des travaux prévus et nécessaires à la réalisation de l’appui technique et des questions propres à chaque étape ;
* des précisions sur les livrables envisagés pour chaque étape ;
* une proposition d'organisation dans le temps des travaux via un calendrier détaillé.

**Chapitre 4 : Moyens humains**

Chaque prestataire présentera également dans son offre les moyens humains mis à disposition pour la réalisation du projet et le suivi (un contact interne pour la logistique et la facturation, un responsable de projet unique clairement identifié) :

* nom et rôle de chaque intervenant,
* responsabilités de chaque intervenant,
* CV de chaque intervenant pressenti comportant notamment :

a.Le profil et l’expérience

b.Les références de missions comparables

* L’ancienneté dans la structure

La présentation de l’équipe d’intervention devra permettre d’évaluer ses compétences et son expérience sur ce type de travaux, ainsi que celles des éventuels sous-traitants.

En cas de réponse collective, il conviendra de définir un porteur de projet qui sera l’interlocuteur privilégié du comité de pilotage.

**Chapitre 5 : Références du cabinet sur des projets similaires**

Chaque prestataire présentera quelques références de prestations similaires, menées récemment.

Ces références sont destinées à donner des indications sur la connaissance et la compréhension du prestataire sur le périmètre couvert par Uniformation, ou sur des travaux opérationnels.

**2- L’offre financière**

Le prestataire présentera de manière très précise le budget, en indiquant le nombre de jours prévus, les prix unitaires pratiqués (en Euros HT et TTC) et les frais liés à la mission (déplacements, administratif …).

Le prestataire se conformera au cadre défini ci-dessous pour la prise en compte des propositions formulées dans son offre technique et de l'estimation des charges qu'il a déterminées ou que son expérience lui dicte.

**Coût de chaque phase du projet :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Intitulé et détail de l’étape** | **Nombre de personnes** | **Taux journaliers****(en euros HT)** | **Durée** **(en jours)** | **Montant total forfaitaire** **(en euros HT)** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Estimation forfaitaire des déplacements :

Dans le cas où plusieurs déplacements seraient à prévoir, il est attendu du prestataire qu’il indique un montant forfaitaire maximal envisagé compte tenu de sa méthodologie (déplacements, hébergement et restauration). Ce montant forfaitaire sera ensuite réajusté en fonction des frais réels, dans la limite du plafond.

**Modalités de reponseS et d’attribution de l’appel à propositions**

**1. Calendrier prévisionnel**

|  |
| --- |
| Le calendrier prévisionnel est le suivant :Date de publication de l’appel d’offres : 7 septembre 2021 |
| Date limite de retour des réponses : 29 septembre 2021 (12h00) |
| Auditions : 8 octobre 2021 (après-midi) |
| Compte rendu des délibérations : 14 octobre 2021 |
| Premier comité technique : 21 octobre 2021 (après-midi) |
| Réunions intermédiaires : A définir |
| Comité technique final : 1ère quinzaine de janvier 2022 |

**2. Critères de sélection du prestataire**

Le choix du prestataire s’appuiera sur les critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Notes de 0 à 10** | **Coefficient** |
| Références et expériences sur des projets similaires | 2 |
| Compréhension de la demande et du périmètre couvert | 2 |
| Méthodologie proposée | 3 |
| Qualité et présentation des livrables | 3 |
| Tarification | 2 |

Les candidat.e.s ayant présenté une offre jugée pertinente au regard des critères définis ci-dessus, seront auditionnés devant le comité de pilotage (cf. calendrier prévisionnel).

Le choix définitif du cabinet retenu sera effectué à l’issue de cette audition.

**Engagements du prestataire**

Le Comité de Pilotage se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues pour tout ou partie de l’appel à projet. Il s’engage à garder confidentielles les offres reçues.

Le prestataire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité ni contester pour quelque motif que ce soit le bien-fondé de la décision du Comité de Pilotage.

Le Comité de Pilotage n’est engagé qu’après notification écrite au prestataire de l’acceptation de l’offre.

**Pilotage et suivi des travaux**

Une convention de prestation de service sera signée entre le prestataire et l’OPCO Uniformation.

**Remise des propositions**

La réponse à l’appel à projet devra être transmise par voie électronique à l’attention de :

Madame Catherine Jeuilly

enquetes@uniformation.fr

**Au plus tard le 29 septembre 2021 à 12h00**

Afin de garantir une égalité de traitement entre tous les répondants, il ne sera donné aucune information complémentaire sur le présent cahier des charges.